

Logement d'Abord

Le principe du « Logement d'Abord »

La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis est l'un des 23 territoires mettant en œuvre de façon accélérée le Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme sur la période 2018-2022. Issu des expériences réussies à l'international et en France de la méthode « Housing First », ce plan part du constat qu'il est plus efficace, pour réduire le sans-abrisme, de proposer directement aux personnes privées de domicile les clés d'un logement pérenne plutôt que de les leur remettre au terme d'un parcours en escalier. Le logement devient ainsi la première étape de l'insertion, au lieu d'en être l'objectif final. Un accompagnement « à la carte » et pluridisciplinaire est déclenché si besoin, afin de permettre à ces personnes parfois désocialisées, atteintes de troubles psychiatriques, ou encore victimes de violences familiales, de réussir leur entrée et leur maintien dans un logement. En outre, un travail de prévention est réalisé afin de prévenir les expulsions des ménages en difficulté financière et agir sur le mal-logement.

La CASA, sur la base de son engagement fort en faveur d'un logement pour tous et des actions innovantes qu'elle a mené dans ce domaine depuis de nombreuses années – notamment la création de la plateforme hébergement logement et celle de guichets de proximité pour les demandeurs de logements sociaux - a été sélectionnée pour être l'un de ces territoires pionniers.

Le plan d'action de la CASA pour mettre en œuvre le Logement d'Abord

Territoire de mise en œuvre accéléré du logement d'abord, la CASA mène plusieurs actions innovantes pour lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement, en étroite collaboration avec ses partenaires.

Service accès direct logement



Cette action participe à la démarche d'accompagnement au changement des pratiques professionnelles. Le service Appui au diagnostic, un service du SIAO porté par l'association GALICE, assiste les travailleurs sociaux dans la réalisation d'évaluations détaillées de la situation des ménages orientés Logement d'Abord (LDA) afin de définir un projet adapté individualisé de logement et d'accompagnement.

Création d'un comité inter bailleurs



Avec la mise en place de cette nouvelle instance, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis souhaite créer un outil au service des bailleurs sociaux, qui facilitera une harmonisation de leurs pratiques professionnelles et un travail concerté sur des problématiques communes à la profession. Elle est assistée dans cette première phase par un prestataire qui a réalisé un diagnostic et un benchmark préalablement au lancement du comité. La première réunion, qui s'est tenue le 5 mars 2020, s'est révélée un succès avec 11 bailleurs présents.

Plateforme Logement d'Abord CASA



Le cloisonnement des démarches, la multiplicité des dispositifs et l'approche par financeur questionnent l'articulation des moyens mis en œuvre sur la prise en charge du public.

La Plateforme Logement d'Abord recherche des solutions pour des situations complexes et/ou bloquées en matière d'accès et de maintien dans le logement. Elle crée les conditions de la co-construction d'un accompagnement sur mesure pour les ménages de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Elle est ainsi dédiée à la coordination des acteurs intervenant dans les champs du logement et de l'hébergement.

Dans le cadre des actions développées dans le Plan Logement d'Abord, l'État et la CASA ont identifié la nécessité de créer cet organe qui s'appuie sur un réseau partenarial pluridisciplinaire afin de favoriser l'interconnaissance et l'information des acteurs.

Accroissement de l'offre



Soucieuse d'apporter une réponse globale aux besoins des ménages, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a encouragé la construction de deux nouvelles pensions de famille sur son territoire, qui devraient ouvrir leurs portes fin 2020-début 2021. En outre, des PLAI adaptés, logements sociaux au loyer très modéré, seront présents dans tous les nouveaux programmes importants et seront attribués prioritairement à un public « Logement d'Abord ».

En parallèle, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis encourage les propriétaires privés à louer de façon sécurisée leur bien à des ménages en difficulté grâce à l'intermédiation locative, et informe les maires des avantages de ce dispositif pour leur commune.

Formation



Les travailleurs sociaux, les bailleurs et les élus bénéficieront à partir de l'automne 2020 d'une formation d'une à deux journées sur le Logement d'abord (LDA) assurée par l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS). Elle alliera théorie, exercices pratiques et intelligence collective.

Sensibilisation



La CASA mène des actions de sensibilisations sur le Logement d'abord auprès des différents acteurs de son territoire : CCAS, mission locale, MSD, associations et bailleurs.

Communication



Un extranet réservé aux professionnels est adossé au site de la CASA : <https://www.logementdabord-casa.fr/> 

Vous pourrez y retrouver toutes les explications sur les différentes actions, le calendrier des prochains évènements et diverses informations liées au Logement d'Abord.

Pour obtenir les identifiants de connexion vous permettant d'accéder à l'extranet, vous pouvez contacter la Coordinatrice de la Plateforme Logement d'Abord par mail à : plateforme.la@agglo-casa.fr